

ABONNEMENT :
Un an fr. 7 00
Franco par la Poste

ABONNEMENT :
Six mois fr. 3 75

Bureaux
12 - Rue de l'Étuve - 12
A LIÈGE

Rédacteur en chef : H. PECLERS

LE FRONDEUR

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

RÉCLAMES :
La ligne » 1 00
Fait-divers » 3 00

On traite à forfait.

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

Le toast de M. d'Andrimont.

Répondant à l'honorable M. Ghinijonnet qui avait trouvé, « sous ses cheveux blancs », l'énergie nécessaire pour porter un long toast aux deux plus anciens conseillers communaux de Liège, M. d'Andrimont a prononcé, au banquet de l'hôtel de ville, les paroles que voici :

Les Liégeois — il faut le reconnaître — ont un caractère indépendant, des instincts démocratiques, voire même un peu révolutionnaires, qu'ils tiennent de leurs ancêtres, habitués qu'étaient ceux-ci de lutter pour défendre leurs chartes et leurs libertés contre les empiétements sans cesse renouvelés des princes-évêques — nos maîtres d'alors.

Aussi la vie communale est-elle plus active, plus ardente ici que partout ailleurs.

Chacun s'intéresse à ce qui se fait dans la cité : on s'enthousiasme pour un projet, on se passionne, on s'échauffe pour une idée, on fronde les hommes et les choses, on se malmène de part et d'autre pour défendre son opinion, et en fin de compte, quand l'apaisement s'est fait dans les esprits, on est tout étonné, après la bataille, de voir que chacun, de bonne foi et par des voies différentes, a poursuivi le même but : mettre la ville de Liège au premier rang des cités qui marchent à la tête du progrès.

Telle est la population liégeoise, tel est le Conseil communal, qui en est — on peut le dire — la fidèle et vivante expression.

Tous de la même opinion politique — homogènes dans le bon sens du mot — mais tous indépendants de caractère, nous ne cherchons que le bien de la ville.

Nous y travaillons chacun de notre côté, et si de temps à autre l'accord le plus parfait ne règne pas parmi nous, nous n'en savons pas moins oublier nos dissensions pour nous unir au moment du danger.

Si M. d'Andrimont croit sérieusement ce qu'il dit, il se fait d'étranges illusions.

A Liège, dit notre mayeur, on se passionne pour une idée, on fronde les hommes et les choses, on se malmène, mais, après la bataille, on sait reconnaître que chacun, par des voies différentes, a poursuivi le même but : placer la ville de Liège au premier rang de celles qui marchent à la tête du progrès !

M. d'Andrimont se trompe singulièrement s'il se figure que, maintenant que la bataille est terminée, ceux qui se sont passionnés pour la défense de l'enseignement laïque, sont tranquillement mis leur indignation en poche.

M. d'Andrimont verse dans une jolie erreur, s'il s'imagine que ceux qui l'ont frondé admettent qu'en capitulant devant le clergé, qu'en reniant et leurs opinions anciennes et les principes du libéralisme, lui et ses pareils aient voulu placé la ville de Liège au premier rang des cités progressistes.

M. d'Andrimont, comme M. Bourdon, comme M. Renkin, comme M. Hanssens et une douzaine d'autres ont été traités au libéralisme, ils ont indignement trompés les électeurs qui les avaient élus, croyant trouver en eux des défenseurs de l'enseignement laïque; ils auraient tort de compter sur l'indulgence des libéraux sincères, qui ne sont ni des girouettes ni des capitulaires.

Quant à la phrase de M. d'Andrimont : « on reconnaît, après la bataille que chacun, par des voies différentes a poursuivi le même but, » elle vaut tout un poème.

Si, en bataille rangée, la moitié d'une armée lâchait pied devant l'ennemi, au moment du combat, il est probable que les fuyards n'oseraient venir affirmer, après la bataille, qu'ils ont, par des voies différentes, poursuivi le même but que ceux qui ne se sont pas enfuis.

Or, c'est simplement ce qu'affirme M. d'Andrimont.

En trahissant le libéralisme, les capitulaires l'ont servi tout aussi bien que ceux qui lui sont restés fidèles; seulement, ils ont pris des voies différentes.

Le procédé de M. d'Andrimont est décidément trop joli pour n'être pas employé par d'autres. Bientôt, dans un procès criminel, on pourra voir un empoisonneur déclarer que, tout comme le médecin, il a voulu sauver sa victime, mais seulement par des voies différentes !

CLAPETTE.

Les droits sur la viande.

Qui aurait cru, il y a quelques années, que le protectionnisme qui paraissait si définitivement vaincu, renaîtrait de ses cendres

et trouverait encore, au Parlement belge, des défenseurs nombreux ?

Et cependant, cela est. En ce moment même, il est à peu près certain que la majorité cléricale de la Chambre va — afin de permettre aux gros propriétaires fonciers, catholiques pour la plupart, d'augmenter le taux de leurs fermages — frapper d'un impôt, la viande, c'est-à-dire la substance nutritive dont l'ouvrier a si grand besoin pour réparer ses forces.

Et ce qu'il y a d'étrange, c'est non pas l'égoïsme de ces grands propriétaires, chose fort naturelle après tout, mais la naïveté de gens qui, sans avoir de grandes propriétés à louer au plus cher possible, trouvent juste, cependant, la loi proposée.

A vrai dire, ce sont un peu les grandes phrases des économistes, aussi bien libre-échangistes que protectionnistes, qui empêchent le bon public de voir clair dans la question.

Alphonse Kaar, qui n'aimait pas les phrases pompeuses, exposait ainsi la question de libre-échange :

Le commerce, disait-il, commence ainsi : ma terre est forte et fertile; — le blé y a végété admirablement — mais les légumes y sont de qualité médiocre, la tienne est légère et sablonneuse, le blé y serait faible et grêle, mais les pommes de terre et les navets y sont excellents. Si j'ensemence toute ma terre de blé, il y en aura trop pour ma famille et pour moi, si tu ensemences la tienne de légumes tu ne pourras manger tous tes légumes, et tu n'auras pas de blé.

Et bien ! faisons produire chacun à notre terre ce qu'elle produit le mieux : — tu me donneras de bonnes pommes de terre, et je te donnerai en échange de bon blé; — de cette façon chacun de nous aura des grains et des légumes, et aura le tout excellent.

Plus tard, on a facilité ces échanges par l'intervention de la monnaie, signe représentatif de toutes les denrées.

Ces relations, ces échanges, ce commerce enfin, qui s'étaient naturellement établis de voisins à voisins, d'individus à individus, s'établissent bientôt de province à province, puis de peuple à peuple. Alors ce qu'un pays produisait abondamment et à bon marché était donné à un pays dont le sol et le soleil ne l'auraient pas produit ou l'auraient donné à un prix beaucoup plus élevé. Ce pays donnait en échange celles de ses productions qui se trouvaient dans le même cas, et tous deux s'enrichissaient ainsi.

Mais il vint un jour à de grands génies une idée lumineuse. Si nous continuions à vendre aux étrangers, se dirent ces grands génies, et si nous ne leur achetions plus, nous recevions leur argent et nous gardions le nôtre. Pour cela, il faut faire tout chez nous et nous-mêmes.

Ces grands génies se trouvaient en plusieurs points. D'abord l'argent n'est pas la richesse : il n'en est que le signe représentatif, il se multiplie en circulant à peu près comme dans les représentations des drames du cirque Olympique où on fait passer sous les yeux du public une armée de trois cent mille hommes, au moyen de cinquante figurants qui rentrent par une coulisse à mesure qu'ils sortent par l'autre.

Un autre point plus grave, — c'est que la France, par exemple, si fertile et si riche par son sol, — de tous les pays de l'Europe, sans contredit, celui qui pourrait le plus facilement se passer de commerce, ne produit pas cependant tout également bon, et surtout ne produit certaines choses qu'à un prix élevé.

Or, les étrangers apportant sur nos marchés les mêmes objets à un prix inférieur, il aurait au-dessous du prix de revient, c'est-à-dire qu'ils auraient bien vite renoncé à cette ingrate production, — ce qui aurait été parfaitement raisonnable; car alors ils auraient augmenté d'autant la production des choses qu'ils peuvent donner meilleurs et à plus bas prix que les étrangers, et on devenait ainsi au point de départ.

Les susdits grands génies corroborèrent leur première invention par une seconde invention. Ils imaginèrent de frapper d'un droit les produits de l'étranger, droit qui oblige à vendre sur nos marchés plus cher que nous.

Alors, les étrangers ont suivi cet exemple, et ont également imposé un droit à nos productions.

De sorte que, dans chaque pays ayant adopté le système protectionniste, le gros public en est arrivé tout doucement à payer beaucoup plus cher toutes les choses dont il peut avoir besoin — et cela pour que quelques malins propriétaires terriens aient de plus gros revenus.

C. Q. F. D.

Ce quest devenue la gauche parlementaire !

Je paierais volontiers un franc du pape contre l'éloquence de M. Renkin ou une des opinions politiques de M. Hanssens, que si l'on interrogeait aujourd'hui tous les citoyens belges majeurs sur l'objet des discussions du Parlement belge, quatre-vingt-dix-neuf pour cent répondraient sans hésiter : « Je ne sais pas de quoi il s'agit. » D'autres ne se contenteraient même pas de cette réponse et lâcheraient un : « Je m'en f... moque pas mal ! » bien senti.

Et ces réponses seraient, non pas une preuve de l'indifférence du peuple pour tout ce qui touche aux intérêts et à l'honneur du pays, mais simplement la preuve que le peuple est parfaitement convaincu que rien, dans les papotages de la Chambre belge, ne peut l'intéresser.

Personne, du reste, n'a eu de peine à se former cette conviction et, sauf les députés eux-mêmes et les membres de leur famille, il n'est plus un Belge sensé qui, lisant son journal, ne saute systématiquement la place prise par les débats parlementaires.

Rien, en effet, ne peut donner une idée de la quantité de banalités, d'âneries débitées journellement par les élus de la bourgeoisie censitaire. Rien de plus plat que les discours prononcés chaque jour par les députés belges. Jamais une idée neuve, originale, hardie, ne se fait jour. Jamais même, il n'est réellement question du véritable objet du débat. Toutes les propositions, toutes les discussions, même les plus étrangères à la politique, sont toujours ramenées sur le terrain fangeux de la querelle clérico-libérale.

C'est ainsi que l'on a pu voir M. Bara remplir toute une séance par des racontars à peine digne d'un public de cabaret, sur une demi douzaine de jeunes gens, employés par les ministres en qualité de secrétaires volants. Toute une autre séance a été prise par l'énorme M. Lippens, le capitulaire gantois, qui, deux heures durant, a débité un tas de potins relatifs, a-t-il semblé, à l'expropriation de quelques mètres de terrain à Gand. Tout ce que l'on a pu comprendre à l'interprétation de M. Lippens, c'est qu'il « couvrirait de son mépris » les divers fonctionnaires mis en cause par lui. Seulement le lendemain, M. Lippens, rendu plus circospect par la réflexion — et peut-être par les témoins lui envoyés par les personnes insultées par lui — retirait à peu près tout ce qu'il avait dit et, comme dans la question scolaire, capitulait sur toute la ligne. De sorte que le Parlement belge a perdu deux séances — ce qui coûte au pays la bagatelle de neuf mille francs environ — pour apprendre à l'Europe attentive que M. Bara n'aime pas les secrétaires particuliers des ministres et que M. Lippens est un homme aussi... paisible en pratique que peu mesuré dans ses discours.

Est-ce la peine, franchement, d'avoir un Parlement qui perd son temps à de pareils exercices.

Est-ce que jamais une assemblée politique ou même une simple réunion d'hommes de quelque savoir a perdu son temps en discussions plus vides, en paroles plus oiseuses !

C'est au point que l'on se demande si ces gens-là ne sont point payés pour déconsidérer le régime parlementaire.

Payés ou non, en tous cas, ils font cette besogne en conscience, et Bismarck — le grand ennemi du parlementarisme — pourrait trouver de jolis arguments en Belgique.

De tous les discours prononcés, depuis la rentrée, il n'y en a pas un qui, réellement, ait pu avoir un intérêt sérieux, réel pour le pays.

Des interpellations que l'on savait devoir être sans résultats, des ordres du jour rejetés d'avance, ont servi de thèmes à la gauche pour parler pendant des mois.

Les libéraux ne font, il est vrai, que suivre en cela l'exemple donné par les catholiques, lesquels, dans l'opposition, agissaient absolument de la même façon — mais cela ne les excuse certes pas car ce n'est pas pour agir comme les cléricaux que nous les envoyons à la Chambre.

Et pendant que le Parlement tourne la manivelle de l'orchestration clérico-doctrinaire, les affaires du pays sont négligées, d'innombrables projets de lois s'entassent dans les cartons de la Chambre, tandis que le pays, désintéressé des discussions parlementaires, s'habitue tout doucement à subir le joug clérical.

Et pour justifier toute cette parloquerie inutile, nos députassiers osent prétendre qu'ils éclairent le pays. Comme s'il pouvait y avoir quelque chose d'intéressant pour le

pays dans ce fatras de déclamations anti-cléricales, faites par des farceurs qui, après avoir péroré contre le clergé, s'aplatissent devant les évêques !

Comme si, d'ailleurs, on n'aurait pu, aisément, dire en une bonne séance tout ce qu'on délaye jusqu'au rabâchage depuis un an, en rabaisant toute question au niveau des discussions de cabarets !

Vrai, le libéralisme est bien représenté à la Chambre !

Il est vrai — on a déjà fait valoir cet argument — que l'opposition parlementaire est actuellement peu nombreuse, que c'est même une des moins nombreuses que l'on ait jamais vue au Parlement belge. Mais qu'est-ce que cela prouve ?

L'opposition républicaine, à la Chambre française, fut longtemps composée, sous l'Empire, de cinq membres seulement. Mais ces cinq membres tenaient tête à une meute de quatre cents députés bonapartistes. Ils passionnaient l'opinion par une opposition courageuse, élevée; ils combattaient hautement la réaction cléricale et bonapartiste, et, dans cette lutte de chaque jour contre l'écrasante puissance impériale, la victoire morale, la victoire remportée devant l'opinion publique, restait toujours à cette infime minorité de cinq défenseurs des principes libéraux.

Ici, depuis que les anciens forts ténors du doctrinarisme parlementaire ne se sentent plus soutenus par une claque nombreuse de députés amis, tout leur beau feu s'est éteint; ces superbes, ces arrogants d'hier, sont devenus aujourd'hui d'innocents ifs bavards, parlant à tort à travers d'une foule de questions sans intérêt. Le libéralisme, qui devrait être défendu avec énergie et grandeur, n'est plus, pour nos parlementaires, qu'un simple prétexte à racontars — et cette Chambre, où devrait retentir d'éloquents discours, ressemble moins à un parlement qu'à une réunion de concierges potinant sur leurs locataires respectifs.

HENRI PECLERS.

P. S. Au fait, après l'éloge hyperbolique — fait par M. le président de la cour d'appel — du concierge Ringlet, je suis peut-être trop dur pour les portiers en les mettant sur la même ligne que les députés belges et ces utiles fonctionnaires — je parle des portiers bien entendus — seraient peut-être fondés à me réclamer des dommages-intérêts parce que, en les assimilant aux députés, j'ai pu nuire à la considération dont jouit dans le public la corporation des concierges.

La question du gaz à Liège.

L'administration communale vient — paraît-il — de publier deux nouvelles brochures relatives à cette question : La première est la traduction du nouveau contrat, en date du 4 novembre 1882, pour l'éclairage au gaz de la ville de Hambourg, contrat qui a pris cours le 1^{er} avril 1884 pour finir le 31 mars 1894; — la seconde est le cahier des charges de la ville d'Amsterdam pour l'éclairage par le gaz, le chauffage et le gaz employé comme force motrice.

Les conseillers communaux ont ainsi sous les yeux les différents systèmes en vigueur; ils n'auront que l'embarras du choix pour le cahier des charges que l'on élabore en notre ville.

Nous n'avons pas reçu ces documents.

L'administration tombée n'a jamais omis de nous communiquer les publications de l'Hôtel-de-ville concernant la question du gaz. En attendant que l'Administration provisoire de M. d'Andrimont en agisse de même à notre égard nous allons faire un simple rapprochement entre les conditions auxquelles la compagnie Orban nous offrirait son gaz, et les renseignements transmis à la ville par M. Hegener, directeur du service du gaz à Cologne.

La compagnie Orban offrirait le gaz, mais seulement à partir de 1888 :

A la ville (pour établissements communaux), à 10 centimes le mètre cube ;
Aux particuliers, à 18 centimes le mètre cube.

Pour les gros consommateurs et, notamment pour les industriels qui se servent de moteurs à gaz, la compagnie Orban n'entendait faire aucune réduction.

A Cologne, où la ville fait son gaz elle-même, les petits consommateurs depuis 1881, paient leur gaz à 18 centimes 3/4 le mètre cube, les gros consommateurs le paient de 16 centimes 1/4 à 15 centimes, selon la quantité, les établissements communaux et la ville sont éclairés pour rien et,

néanmoins, la ville réalise, en un an, sur son usine, un bénéfice net (déduction faite des intérêts et de l'amortissement du capital) de un million trois cent trente-sept mille, cinq cents francs, qui restent dans la caisse communale.

Si la ville de Cologne avait agi comme on voulait le faire à Liège l'an dernier, ce serait, au lieu d'elle, une société qui encaisserait ces jolis bénéfices.

On voit que nous n'avions peut-être pas tout à fait tort de trouver que la compagnie du gaz se faisait la part trop belle dans les propositions, présentées par elle à la ville, au sujet du renouvellement du contrat.

Ce que l'on comprend de moins en moins, c'est que le collège, dont M. Warnant était l'orateur et M. Renkin le mathématicien, ait pu s'enthousiasmer pour les propositions de la société Orban, au point de faire, de leur adoption par le conseil, une question de cabinet.

H. P.

L'abondance des matières nous empêche de parler aujourd'hui de l'Almanach de l'Université de Liège. Disons, cependant, que c'est un charmant volume, très intéressant, non seulement pour les personnes touchant de près à l'Université, mais aussi pour tous ceux qui s'intéressent au mouvement littéraire belge.

Nous y reviendrons, d'ailleurs.

Les Emprunteurs.

Le grand parti des emprunts fait chaque jour de nouvelles recrues. Les boursiers eux-mêmes se sont engagés comme volontaires. Il est temps d'opposer une digue à ce débordement.

Si l'on appliquait à la quadrature du cercle ou locomotion aérienne la somme d'intelligence et d'esprit qui se dépense chaque jour pour arriver à la possession du louis nécessaire ou des cent sous de rigueur, nul doute que les deux grands problèmes ne fussent immédiatement résolus.

Combien y a-t-il de gens, sans famille et sans ressources, qui doivent :

1° A la complaisance d'un tailleur débonnaire, la confiance de leur restaurateur ;

2° A l'avantage d'être vus, chaque soir, dans un milieu riche et élégant, des relations qui leur valent un mariage ;

3° A leur mariage, une position, un titre, une sinécure.

Tel est l'engagement des choses parisiennes.

Un homme abandonné du tailleur n'a plus qu'à s'attacher une pierre au cou et à prendre son dernier bain dans la Seine.

Les rats ne quittent un vaisseau que quand il est fatalement condamné.

Industriels audacieux, les tailleurs escomptent le physique, l'habileté et jusqu'à l'entregent de la jeunesse pauvre et ambitieuse. On dirait qu'ils se plaisent à placer au hasard une partie de leur temps et de leurs étoffes.

En vous prenant mesure d'une redingote ou d'un habit, ils mesurent aussi votre avenir.

Pourquoi pas ? puisqu'on peut calculer pour l'écartement de l'angle la largeur d'une rivière ou la hauteur d'une tour ?

Aussi, parlez-leur d'une célébrité politique, financière ou artistique, ils vous diront avec un orgueil mal déguisé :

— Cet homme-là, monsieur, je l'ai habillé pendant quatre ans sans lui demander un sou. Je savais qu'il était sans ressources, mais je l'avais jugé. J'ai vu qu'il avait des moyens. J'ai deviné qu'il ferait son chemin, et je ne me suis pas trompé !

Quand il s'est trompé, par exemple, le tailleur traite facilement son homme de filou.

Il replie à jamais l'étoffe et la doublure, et sa bonté s'arrête à toute la nature.

LES SERVICES D'ARGENT,

il faut bien le reconnaître, sont, en France, les seuls services réels.

L'intérêt qu'on vous porte, les recommandations, les démarches, toutes choses qui sont comptées comme services en Angleterre, n'ont aucune valeur parmi nous.

Ceci posé, calculez un peu ce qu'il faut de génie pour se procurer le nombre d'amis qui doit suffire à l'existence d'un homme !

L'emprunteur part de ce principe : Qu'on ne peut guère refuser trois fois de suite vingt francs à un ami.

Puis la formule du refus est une et brutale. La formule de l'emprunt, au contraire, est flatteuse, touchante et variée.

Formule n° 1 :

« CHER AMI,

» Deux louis jusqu'à demain pour ne pas rentrer chez moi. J'attends chez ton concierge. »

Formule n° 2 :

« Très cher, j'ai sur le dos une voiture et une femme. Vingt-cinq francs sont de rigueur. Je viendrai te prendre demain pour déjeuner... »

« Post-SCRIPTUM. — Ne descends pas. La femme ne veut pas être vue. »

Vous envoyez les vingt-cinq francs, et, en regardant par la fenêtre, vous apercevez votre ami qui s'en va tranquillement à pied.

Formule n° 3 :

« Vous avez toujours été si gracieux et si bienveillant pour moi, que je n'hésite pas à venir vous demander un petit service. La terrible bouillotte m'a mis complètement à sec. Il me faut à tout prix cent livres pour quelques jours. Je sais que vous êtes en fonds. J'aime si peu à emprunter, que j'ai préféré m'adresser à vous qu'à tout autre. Vous me comprendrez, etc. »

Formule n° 4 :

« Mon ami, le journalisme est un sacerdoce. Envoyez-moi de grâce tout ce dont vous pouvez disposer. Clichy me guette. On est à mes trousses. Faites pour moi ce que nous ferions tous pour vous. Un refus serait une offense, mais je connais trop votre cœur. »

NOTA. Sur cent cinquante emprunteurs, il y en a un qui rend.

Défiez-vous cependant de celui qui, Vous ayant rendu vingt francs une première fois, vous emprunte vingt francs le lendemain ;

Qui, vous ayant rendu vingt francs, vous en emprunte quarante.

Et ainsi de suite.

L... nous montrait dernièrement une lettre ainsi conçue :

MONSIEUR,

« Je ne sais comment qualifier l'insistance que vous mettez à me réclamer les deux ou trois cents francs que j'ai le malheur de vous devoir. Vous devez bien penser que, si cela m'était possible en ce moment, je me hâterais d'en finir avec vous, afin d'avoir le droit de vous dire tout le dégoût que me cause votre cuistrerie... »

— C'est drôle, ajoutait L..., j'avais confiance en lui, IL M'AVAIT RENDU CENT SOUS.

On se rappelle la lettre adressée à M. Véron par un emprunteur qui y mettait au moins de la franchise :

« Prêtez-moi vingt-cinq louis. Vous avez tant de chance, qu'il est possible que je vous les rende. »

DÉFIEZ-VOUS ENCORE

de l'emprunteur qui vous embrouille. Celui-là vous demande cinquante francs le matin, il vous rend dix-sept francs le soir. Le lendemain, il vous redemande cent sous. Puis il vous laisse en dépôt deux ou trois cents francs qu'il a empruntés à un autre ; c'est l'amorce.

Il reprend deux cent soixante quinze francs deux jours après ; puis quatre-vingt-francs, en vous assurant qu'il tient les livres, et, de fil en aiguille, il vous doit enfin deux ou trois cents francs, sans que vous sachiez trop lequel de vous deux est le débiteur de l'autre.

DÉFIEZ-VOUS SURTOUT

du débiteur qui vous invite à dîner. Celui-là ne vous donnera pas même 5 %, et le moyen de réclamer deux ou trois louis à un homme qui vous a offert le pain et le sel.

Cette combinaison est d'autant plus savante, que c'est lui qui a tout le mérite d'une générosité dont vous avez fait les frais.

Les Prêteurs.

Nous n'entendons parler ni des prêteurs sur gage, ni des magistrats romains.

En prenant pour point de départ que l'on ne prête jamais d'argent que malgré soi et par la force des circonstances, nous appelons prêteur tout individu susceptible de posséder dix francs.

Il est de toute justice, après avoir publié les principales ruses des emprunteurs, de dévoiler aussi les moyens qu'on emploie le plus ordinairement pour ne pas prêter.

Le sentiment qui nous porte à conserver, ou du moins à garder pour nous, est essentiellement comique. La difficulté est donc de déguiser notre égoïsme de manière à sauvegarder nos intérêts, sans porter atteinte à notre réputation de galant homme.

Il est bien dur de dire à une créature humaine qui demande, qui regarde et qui attend : « J'ai de l'argent, mais je ne veux pas vous en donner. »

Il est bien cruel de répondre par un refus à la confiance d'une gêne, d'une misère, ou d'un appétit à assouvir ;

De faire acte de défiance ou de ladrerie ; De rompre brusquement avec un homme qui vient de vous serrer la main, et cela parce qu'il vous demande vingt francs que vous pouvez facilement lui refuser !

Cependant, ces vingt francs, qu'on tente si souvent de vous arracher, représentent quelques heures de votre travail ; c'est le prix d'une idée que vous avez eue, d'une fatigue que vous vous êtes imposée. Si vous additionnez, comme feu le marquis d'Aligre, les sommes qu'on a voulu vous emprunter dans le courant de l'année, vous trouverez un total bien supérieur au chiffre de vos revenus ou de vos appointements.

Mario Uchard nous montrait dernièrement l'effroyable liasse de lettres qu'il a reçues le lendemain de la représentation de sa *Fiammina*. On lui demandait tout simplement le double des droits d'auteur qu'il ne devait toucher qu'en cinq ou six mois.

Que faire ?

Être bon camarade sans être dupe ; Généreux sans être prodigue ; Prudent sans être sournois ; Que de difficultés !

Il est bien plus simple d'être tout bonnement égoïste.

Un jour du mois dernier, madame B... va trouver une de ses amies de pension, épouse d'un notaire patenté.

Les femmes de notaire ne sont point prêteuses ; c'est là leur moindre défaut.

— Chère amie, lui dit madame B..., le torrent m'a emportée. J'ai voulu tenter une petite spéculation à la bourse, et... j'ai perdu. Il faut, à tout prix, cacher cette imprudence à mon mari. Vous avez de l'argent, prêtez-moi mille écus.

— Ma belle, répond la fourmi, j'ai quelque argent, c'est vrai. Mais voici venir la fin de la saison, il me faudra renouveler ma toilette ; je vous réclamerai ces mille écus, vous ne pourrez pas me les rendre et nous nous fâcherons. J'aime autant les garder et nous fâcher tout de suite.

LE VIL MÉTAL

a servi de thèse à bien des poètes, à bien des philosophes. Arnal seul a su lui rendre justice.

Opinion du Dictionnaire :

« Or, aurum, métal jaune, peu dur, peu élastique, très compacte, le plus flexible, le plus tenace, le plus fixe de tous les métaux. (N'a pas de pluriel.) »

Hélas ! non, pas de pluriel.

Opinion de Confucius :

« Les avarés aiment l'or pour l'or même ; d'autres voient en lui le représentant de tous les biens. »

Ces autres-là ne sont pas des imbéciles.

Opinion de La Bruyère :

« Celui qui estime plus l'or que la vertu perdra l'or et la vertu. »

Opinion d'Arnal :

« Si l'or ne fait pas le bonheur, il y contribue du moins énormément. »

Certes, la position d'un homme qui ne sait où l'iner est aussi intéressante que celle d'une femme... malade. Mais la race franque a pour elle une excuse vraiment valable, c'est que la race gauloise lui rend trop souvent une moquerie contre un bienfait. Je ne demande pas de reconnaissance à l'homme que j'oblige, mais je ne veux pas qu'il me fasse des pieds de nez.

Cette action si sérieuse d'obtenir de vous un peu de ce métal qui contribue énormément au bonheur, les emprunteurs la définissent par ces mots choquants :

TIRER UNE CAROTTE !

Cette formule suffirait seule à justifier l'égoïsme.

A quoi bon mentionner ici les ruses grossières du rentier de mauvais ton qui prétend d'un billet qu'il a payé le matin ou qu'il paiera le lendemain, d'une rentrée sur laquelle il comptait et qui ne s'est pas effectuée.

Laissons ces naïvetés aux financiers de quatre ans.

Le moyen le plus généralement employé pour ne pas prêter d'argent, c'est d'en demander le premier à l'individu qu'on voit venir.

Il suffit d'un peu d'instinct pour juger la situation.

Nous connaissons un banquier de fraîche date, homme de lettres hier, millionnaire aujourd'hui, qui sait se mettre à l'abri des emprunteurs par un moyen assez original.

Cet artiste porte constamment sur lui deux porte-monnaie. L'un — le vrai — est bourré de papier Garat et de pièces sonnantes ; l'autre — le porte-monnaie des amis — renferme tout juste deux francs cinquante en petites pièces et un timbre-poste. Il n'ouvre jamais que ce dernier à ses camarades d'autrefois, et levant les yeux au ciel, il s'écrie avec un profond soupir :

— Ah ! mon ami, que tu es heureux d'ignorer les nécessités du commerce et la cruauté des affaires !

Je sais des gens qui, après l'avoir abordé dans le but de lui emprunter deux louis, finissaient par lui offrir cent sous pour aller dîner.

X... fumait paisiblement un cigare sur le boulevard des Italiens. Survient H...

Querens quem devoret.

— Peux-tu me prêter de quoi dîner ?

— Mon cher ami, je n'ai qu'un louis et une pièce de vingt sous. Voilà vingt sous, parce que... tu sais... un louis monnayé, ça vous fond entre les doigts !...

H... prend les vingt sous et continue sa route.

— Hé ! dis donc, s'écrie tout-à-coup le prêteur, achète-moi quatre sous de tabac sur les vingt sous, afin que je ne sois pas obligé de monnayer !

Ei maintenant, quelle est la morale de tout ceci ?

C'est que le monde est sans doute fort bien tel qu'il est, puisqu'on n'y peut rien y changer.

Continuons de nous extasier devant l'ordre admirable de la nature.

Prêtons quelquefois de l'argent à ceux qui en ont besoin, et empruntons-en souvent à ceux qui peuvent s'en passer.

Ainsi soit-il.

AURÉLIEN SCHOLL.

Pour rappel, réunion intime, jeudi prochain à 8 heures.

Théâtre Royal.

Franc succès, mardi dernier, pour le Docteur Crispin.

Sans doute, la pièce est plus que naïve et la musique des frères Ricci frise bien un peu l'opérette, mais l'interprétation endiablée que la troupe du Théâtre royal a donnée à cette œuvre légère, a désarmé les plus grincheux et les a forcés à rire — quoi qu'ils fissent pour se défendre.

Le succès de la soirée a été pour M. Falchiéry, qui, non content de chanter et jouer avec beaucoup de talent le rôle de Crispin, nous a offert un spécimen de ses talents chorégraphiques, en exécutant à la fin du second tableau, un pas inédit que l'on aurait bûssé si l'on n'avait craint de trop fatiguer l'excellent artiste.

Le succès a même été tel, qu'un étranger, qui assistait à la représentation, a pris M. Falchiéri pour une des demoiselles Reuters.

Après M. Falchiéri il convient de citer M^{lle} Wilhem, qui a très bien chanté le rôle d'Annette, M^{lle} Flavigny, une très agréable commère, et MM. Marris, Laurent, et jusqu'à M. Pragues, qui ont bien complété un très bon ensemble.

Quelques coupures faites à la première, pourraient être supprimées, la pièce n'étant certes pas trop longue.

Eden-Théâtre.

Lundi prochain, une grande et intéressante représentation sera donnée au bénéfice d'un artiste aimé du public, M. Fradel. Cette soirée, qui promet d'être brillante, clôturera la saison théâtrale à l'Eden, pendant laquelle MM. Wéry n'ont cessé de faire tout ce qui a été possible pour plaire au public. Celui-ci les a d'ailleurs récompensés de leurs louables et coûteux efforts, en se rendant chaque soir en foule à cet agréable théâtre du Casino Grétry.

Le 14 février commencera une série de représentations du répertoire wallon, répertoire où l'on trouve des œuvres très intéressantes.

MM. Wéry voudraient fonder à Liège un théâtre wallon. C'est une excellente idée qui sera accueillie avec grand plaisir par les nombreux amis du wallon.

La Société des Libres-Penseurs, dans son assemblée générale du 31 janvier, a constitué comme suit, son comité :

MM. Alf. Breyre, chef de bureau ; Théod. Devroye, docteur en médecine ; Lamb. Flechet, industriel ; Alph. Legrand, " Nicolas Mulkay, géomètre.

Théâtre Royal de Liège.

Direct. PAUL VERELLEN.

Bur. à 7 0/0 h. — Rid. à 7 1/2 h.

Dimanche 7 Février

Mirolo, opéra comique en 3 actes, musique de Ch. Gounod.

Le Châlot, opéra comique en 1 acte, musique d'Adolphe Adam.

Lundi 8 Février

Représentation au bénéfice de M. Verhees, 1^{er} ténor.

Faust, grand opéra en 5 actes et 10 tableaux, musique de Gounod.

Théâtre du Pavillon de Flore

Direction Is. RUTH.

Bur. à 6 0/0 h. — Rid. à 6 1/2 h.

Dimanche 7 Février

L'Étudiant Pauvre, opéra comique en 3 actes et 4 tableaux.

Divorçons, comédie en 3 actes.

Bijouterie, Horlogerie, Orfèvrerie.

F. Deprez-Servais

BREVETÉ DU ROI

29, Rue de la Cathédrale, 29
VIS-A-VIS DE L'ÉGLISE SAINT-DENIS
Liège.

Beaux choix de Montres à remontoir en or, argent, niellé et nickel (nouveau). Montres en acier bruni, émaillé, chrysole, à jeu dit Roulette à boussole (pour touristes et voyageurs), à cadran lumineux, visible la nuit, à seconde indépendante, Chronomètre et Répétition (pour docteurs et chimistes). Pendules en cuivre, marbre et bronze artistique, Régulateurs, Réveils, et Horloges avec oiseau chantant les heures, Pendules-Médailles à remontoir, système breveté appartenant à la maison, Montres Thermomètre, etc.

Baromètres métalliques, précision garantie.

Bijoux riches et ordinaires, Broches, Bracelets du meilleur goût, Bagues et Dormances montées en perles fines, en diamants, brillants, saphir, émeraudes, turquoises, etc., pour cadeaux de Fête, Fiançailles et de Mariage.

Orfèvrerie, Couverts d'enfants, Timbales d'argent et Hochets pour cadeaux de Baptême.

Bijoux et pièces d'Horlogerie sur commande.

Taverne de Strasbourg

Dimanche, lundi et jeudi, à 8 heures du soir, concert de symphonie.

Lecteurs ! si vous voulez acheter un parapluie dans de bonnes conditions, c'est-à-dire élégant, solide et bon marché, c'est à la Grande Maison de Parapluies, 48, rue Léopold, qu'il faut vous adresser. La maison s'occupe aussi du recouvrement et de la réparation. La plus grande complaisance est recommandée aux employés mêmes à l'égard des personnes qui ne désirent que se renseigner.

Liège. — Imp. Émile Pierre et frère.



L'EUROPE PACIFIANT
LA GRÈCE